



AGIR POUR L' ASH

pour la réussite des élèves les plus fragiles et leurs familles

STAGE ACADÉMIQUE

MARDI 16 AVRIL 2013

De 9h à 17h, à l'IUFM de Caen

Suite au colloque ASH du 19 février, près de 200 collègues ont acté le principe d'une journée académique et intersyndicale « spécifique ASH » destinée à porter après du Recteur l'ensemble des revendications de ce secteur particulièrement maltraité.

Au programme...

- **Travail en plénière puis en commissions** (*RASED, SEGPA, ULIS, Centre ressource, CLIS, établissements...*).
- **Rassemblement et audience au Rectorat.**

Une journée académique...

Depuis plusieurs années, dans le Calvados comme dans la Manche ou dans l'Orne, les personnels, avec leurs organisations syndicales, font remonter les difficultés rencontrées dans le domaine de l'ASH... et que rien ne bouge ! Il y a urgence à dépasser les structures départementales et à interpeller directement le Recteur de l'Académie de Caen.

avec tous les personnels...

Il est important que ce stage soit suivi par le maximum des personnels de l'ASH. Le 16 avril, il faudra, lors des sessions de travail mais aussi lors du rassemblement devant le rectorat montrer notre forte implication et notre grande détermination à œuvrer en faveur de la réussite de tous nos élèves.

intersyndicale...

La journée du 16 avril doit être historique et marquée par la forte implication de toutes les forces syndicales de l'Éducation. Le SNUipp et sa fédération la FSU s'adressent à l'ensemble des organisations représentatives de l'Éducation pour qu'elles se joignent à cette journée académique.

avec les parents...

Avec les personnels, les élèves et leurs familles sont les premières victimes des dégradations dans l'Éducation. Aussi, il est inconcevable d'agir sans les représentant-e-s des parents d'élèves. Le SNUipp-FSU propose donc à la FCPE de prendre toute sa place dans la journée du 16 avril.

Et médiatique !

Au travers d'une communication en direction de la presse, des parlementaires mais aussi des structures syndicales nationales, il s'agit de faire du 16 avril une journée à fortes répercussions médiatiques et politiques.

Disparition des RASED, DHG à la baisse et double-niveaux dans les SEGPA, effectifs pléthoriques en ULIS et en CLIS, établissements spécialisés sous « haute surveillance », départs en formation CAPA-SH au compte-goutte, remboursements dérisoires des frais de déplacements...

Ça suffit !

Le 16 avril, les personnels de l'ASH de l'académie de Caen se mobilisent pour une grande journée de réflexion et d'action !

9H30 – Amphithéâtre

Mot d'accueil, présentation de la journée

10H – salles de l'école annexe

Travail en commission : rédaction des doléances par secteur (RASED, SEGPA, ULIS, Centre ressource, CLIS, établissements...).

11H30 – Amphithéâtre

Présentation des doléances à l'ensemble des collègues réunis en plénière.

12H30 – Déjeuner

14H30 – Rassemblement

des personnels de l'ASH devant le rectorat où une délégation sera reçue.

Pour participer : à l'aide du modèle de lettre ci-dessous, faire sa demande d'autorisation auprès du Recteur ou du Directeur Académique (sous couvert de l'IEN de votre circonscription). N'oubliez, pour des raisons de logistique, d'informer le SNUipp-FSU 14 de votre participation.

ATTENTION ! DÉLAI COURT

Votre demande d'autorisation d'absence doit parvenir à l'administration un mois avant le stage de formation syndicale soit le 16 mars au plus tard.

Ne perdez pas de temps : inscrivez-vous dès aujourd'hui !



LETTRE à l'IA, au Recteur ATTENTION FAITES VOTRE DEMANDE AVANT LE 16 MARS !

Objet : demande de congé pour formation syndicale le mardi 16 avril 2013.

Monsieur le Recteur, Monsieur Directeur académique,

Conformément aux dispositions de la loi n°84/1 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7), portant sur le statut général des fonctionnaires, j'ai l'honneur de solliciter un congé le mardi 16 avril 2013 pour participer à un stage de formation syndicale sur le temps de travail.

Ce stage se déroulera à l'IUFM à Caen. Il est organisé par la FSU, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999, publié au Journal Officiel du 6 janvier 2000).

Veuillez recevoir, Monsieur le Recteur, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes respectueuses salutations.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Par mail snu14@snuipp.fr . Préciser "Stage AGIR POUR L'ASH" dans l'objet du message.

- Par téléphone au 02 31 72 29 25.

- Par courrier : SNUipp-FSU BP 53025 206, rue Saint-Jean 14017 Caen Cedex 2

Dans tous les cas, préciser si vous déjeunerez à l'IUFM (tarif préférentiel négocié, règlement le jour du colloque)